

2026 03 01

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
21	21	14

Date de la convocation
27/02/2026

Date d'affichage
13/03/2026

Objet de la délibération
<u>Finances</u> : Bilan des cessions et acquisitions 2025

Séance du 10 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le dix mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Étaient présents :

Marion BELLEVILLE, Lylia CALVAT, Jérôme CUCHE, Daniel FABREGUES, Marlène BAUD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Marc LECAILLE, Jean-Baptiste MALIVERNAY, Cyril MARÉCHAL, Delphine RAHON-SIMON, Nadine SAUVONNET, Benoit VUILLEMIN

Étaient excusés donnant pouvoir :

Charles-Emmanuel PELLETIER donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN

Étaient absents :

Nathalie CASTILLON
Claude GAULARD
Christian MOREL
Franck NICOLAS
Margaux PRAOM, excusée
Philippe RIGAL
Violette SEGARD

Nadine SAUVONNET a été désignée secrétaire de séance.

Vu l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Au titre de la gestion patrimoniale et conformément aux orientations budgétaires, la commune a procédé aux cessions suivantes :

D.C.M	Désignation	Adresse	Références cadastrales	Origine de propriété	Prix de cession (€)	Acquéreur	Condition de la cession
25/06/2025	Terre agricole	Saône, ZAE du Cheneau Blond	AN n°97 d'une superficie de 39 362 m ²	Commune de Saône	296 000€	Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole	Vente
25/11/2025	Terre, près,	Saône, ZAC de la Gilleroye	AL n°7, 14, 25, 26, 27, 64, 75, 77, 66, 79 d'une superficie de 102 946 m ²	Commune de Saône	1 100 000€	Territoire 25	Vente de gré à gré

Au titre de la gestion patrimoniale et conformément aux orientations budgétaires, la commune a procédé aux acquisitions suivantes :

D.C.M	Désignation	Adresse	Références cadastrales	Origine de propriété	Prix de cession (€)	Acquéreur	Condition de l'acquisition
13/05/2025	Terrain	Saône, Rue des Hurlevants	AD162 d'une superficie de 9 699 m ²	Fin du portage foncier EPF	564165.51 €	Commune de Saône	Vente

Considérant les éléments suivants ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,

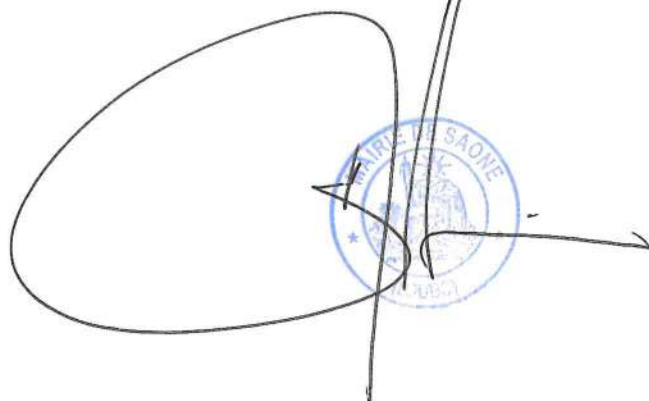
Par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** le bilan des cessions et acquisitions 2025 comme présenté ci-dessus.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés

Fait à Saône, le 10 mars 2026
Monsieur le Maire de Saône,
Benoît VUILLEMIN



DESTINATAIRES :
PRÉFECTURE DE BESANÇON – DGFIP

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État